

Le « press bashing » : le trumpisme en VF

La presse agressée, c'est la démocratie qui est meurtrie. Le *press bashing*, indigne en soi, l'est plus encore lorsqu'il est le fait d'un chef d'Etat ou de candidats à ces fonctions. La médiaphobie dont souffre le Président Donald Trump conduit à une théorisation du mensonge pour répliquer aux *fake news* de prétendus faits alternatifs. Cette diabolisation de la presse semble malheureusement se répandre. Il ne s'agit pas de critiques que chacun est libre de formuler. L'opposition est frontale. La presse est présentée comme un adversaire ; sa liberté comme un abus. Le face à face oppose la personne publique aux « merdias », puisque c'est ainsi que certains les appellent. Faute de pouvoir contester la réalité de l'information, l'attaque porte sur son traitement collectif. Dans une posture victimaire, les persécutés affirment affronter un « tribunal médiatique ». Les termes en disent long, au passage, sur la représentation de la justice, qui serait plus disposée à condamner qu'à juger. Le s'accompagne d'ailleurs volontiers d'un *judge bashing* qui témoigne d'une aversion pour toute forme de pouvoir présentant un caractère indépendant. Désarmées par cette indépendance vécue comme une résistance à leur autorité, des personnes politiques semblent subitement habitées par une haine féroce. On a parlé « d'assassinat politique ». Voilà donc la justice qui rejoint la presse dans les basses œuvres d'un régicide. Le spectacle serait pitoyable si l'état d'esprit n'était pas réellement inquiétant. Il insinue l'idée que la presse, non seulement ne serait pas dans son rôle en informant le public des tourments judiciaires de personnalités politiques, mais qu'elle se comporterait en ennemie. Ennemie de la démocratie, il serait alors justifié d'en appeler aux urnes, au vote démocratique, pour réhabiliter la victime et désavouer les médias. La volonté populaire a, dans cette tournure des choses, une vertu de légitimation. Cette conception d'une démocratie plébiscitaire dégage le sens d'une hiérarchie, voire creuse l'écart entre l'élu et des pouvoirs dont l'indépendance exaspère : mettre en cause la personne, c'est s'attaquer au peuple. Dans la pensée trumpiste, la presse est devenue un agent antidémocratique. On ne peut en rester là. Il est grave et dangereux de présenter la presse comme un adversaire de la démocratie, laquelle se suffirait de l'assise du suffrage universel. Il est grave et dangereux de faire du résultat de l'élection une victoire sur les forces obscures d'un système médiatico-judiciaire. Ces dérives qui ne servent, réflexion faite, qu'une représentation narcissique du pouvoir politique, sont des menaces pour l'Etat de droit qui a besoin de tous les rouages d'un fonctionnement démocratique, parmi lesquels l'indépendance de la justice et la liberté de la presse. Qui ne voit que la liberté de la presse recule dans les Etats où la démocratie régresse, comme la Hongrie ou la Turquie ? Chacun connaît l'expression de la Cour européenne des droits de l'homme pour qualifier la mission des journalistes : celle de chiens de garde de la démocratie. Avec force, car toute inflexion pourrait être prise pour un signe de faiblesse, la Cour répète inlassablement que la liberté d'expression constitue l'un des fondements essentiels d'une société démocratique. Sentinelle du bon fonctionnement des démocraties, la

presse n'est pas seulement investie d'une liberté de susciter le débat sur des sujets d'intérêt général ; c'est aussi une responsabilité que d'informer le public pour qu'il puisse participer à ce débat de façon éclairée. Que l'information diffusée soit nocive pour une personnalité politique est une chose, dont on peut comprendre qu'elle contrarie celui à qui elle se rapporte ; sa publication en est une autre, qui constitue une exigence publique. Les trumpistes de tout poil objecteront probablement qu'il s'agit là de paroles de juges qui ne pèsent pas grand-chose. N'est-ce d'ailleurs pas l'indice d'une collusion des autorités juridictionnelles et des médias ? D'aucuns pourraient bien en faire un argument pour alimenter la théorie du complot. Mais il est temps de recouvrer la raison et de s'élever contre la prétention de confisquer la liberté d'expression afin de se livrer au *judge bashing* avec la volonté de discréditer des organes vitaux de la démocratie. La liberté d'expression n'est pas moins fondamentale, loin s'en faut, lorsqu'elle est exercée par la presse s'agissant de la liberté d'informer. A vivre avec cette liberté, on a sans doute perdu en grande partie le sens de sa valeur ; elle est une évidence au risque de ne plus être vraiment visible. N'étant plus regardée pour ce qu'elle est mais tout au plus pour ce qu'elle fait, il n'apparaît plus, pour beaucoup, un anormal qu'on l'accable ou la dénigre. C'est à cet instant qu'il faut reprendre conscience de l'anormalité d'un tel comportement. Conspuer la presse et la justice, en appeler aux voix du peuple contre la parole des médias ou contre celle des juges est un contresens démocratique. De la part d'un chef d'Etat ou de postulants à cette dignité, il déshonore et avilit. **G. L.**

Auteur(s) :

Grégoire Loiseau - Professeur à l'École de droit de la Sorbonne - Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne